



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

### **PROCES VERBAL N°1 DU 27.08.2024 MANDAT 2024-2028 - SAISON 2024 / 2025**

**PRESIDENT:** M. CASTEL Frédéric

**PRESENTS :** MM. BELHADI Oualid, CUNY Francis, DELANDHUY Raphaël, MEZRICHE Toufik, et PEREIRA José.

**EN VISIO :** MM. DE FARIA Thomas, MEMBRADO Yann, RAYBAUDI Thierry (représentant des arbitres au CoDir),

**EXCUSÉS :** MM. DALLA POZZA Pascal et GOMAS Olivier.

Le Président M. CASTEL Frédéric ouvre la séance à 18 h 40.

## I/ PREAMBULE- APPROBATION PROCES-VERBAL ET AUDITIONS

### **1.1 PREAMBULE**

Frédéric Castel ouvre la première CDA de la nouvelle mandature en souhaitant la bienvenue à Francis CUNY et Oualid BELHADI venus renforcer l'équipe sortante. Il profite de l'occasion pour remercier ceux qui nous ont quittés pour leur implication et services rendus.

La nouvelle CDA a pour objectifs majeurs sur cette nouvelle mandature d'accompagner, de soutenir et de former les arbitres dans leur fonction.

La CDA félicite Raphaël DELANDHUY pour son élection à la Présidence de l'UNAF Aube.

### **1.2 CARNET :**

La CDA félicite Frédéric CASTEL et sa compagne pour l'arrivée d'Oscar au sein de leur foyer.

La CDA exprime tout son soutien à Jules BALGUY, Olivier et Yohann GOMAS face au deuil qui les touche.

### **1.3 APPROBATION PV :**

Le Procès-Verbal N°10 de la saison 2023-2024 a été approuvé par messagerie électronique et publié sur le site du DAF.

## II / COURIELS RECUS

Le 25.06 Matthieu COTTIAS demande à intégrer le corps des AA. La CDA valide sa demande.

Le 26.06 El Idrissi LHAOIRI informe avoir déposé son dossier médical.

Le 26.06 Yann BARTHAUX-VALLÉE questionne sur le renouvellement de licence pour un mineur.

Le 29.06 Matthieu CANOT, Secrétaire de l'ESNA met en copie la CDA de sa réaction suite à une décision prise après le déroulé d'un match d'U16.

Le 03.07 L'AS Chartreux demande si un stagiaire non validé peut refaire une année en qualité de stagiaire. José lui répond par la négative.

Le 03.07 Yoan SZKUDLAREK sollicite les codes pour activer son adresse mail LGEF.

Le 08.07 Patrick MARIVAL demande quand sera effectuée la seconde partie de la formation observateurs. La CDA est en attente du retour de la CRA à ce sujet.

Le 10.07 Maxime SYREN demande à obtenir le lien pour la fiche de renseignements annuelle.

Le 14.07 Hassan LACHAB, FC Chesterfield, demande des renseignements suite à la situation de son club vis-à-vis du statut de l'arbitrage. Sa demande est transmise à la commission compétente.

Le 19.07 Stéphanie FOREY, district de l'Yonne, transmet le dossier administratif d'un arbitre arrivant dans l'Aube.

Le 23.07 l'ASPSM rencontre des difficultés pour inscrire des candidats à la prochaine FIA. Le club est orienté vers la plateforme Actifoot pour réaliser sa démarche.

Le 25.07 Christophe VAUTHIER demande les dates des futures FIA. José le renvoie vers l'IR2F.

Le 25.07 David LOBREAU envoie son dossier médical. Il s'étonne les 10 et 15.08 que sa licence ne soit toujours pas validée.

Le 29.07 Idris BOUAJAJ annonce mettre en sommeil sa fonction d'arbitre. La CDA le remercie pour les services rendus pendant 7 ans

Le 30.07 Patrick MARIVAL explique les motifs de son absence au rassemblement de début de saison.

Le 02.08 Didier CATTIAUX, AS Droupt St Basle, communique l'identité des candidats FIA et à la fonction d'arbitres clubs.

Le 02.08 Mathieu LAMBOT questionne sur l'état de ses défraiements. La direction du DAF lui fait une réponse détaillée.

Le 12.08 Bruno BASLER informe avoir déposé son dossier médical.

Le 15.08 Alexandre GABRIEL communique ses nouvelles coordonnées postales pour mise à jour de son dossier.

Le 18.08 Yoan SZKUDLAREK signale avoir changé d'adresse mail personnelle.

Le 19.08 David MATHURIN met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 20.08 Mohamed LACHAL signale un souci de FMI et l'utilisation d'une feuille papier en CDF. Il lui est rappelé que cette compétition relève de la ligue à qui l'information est remontée.

Le 21.08 Amandine BASLER demande une mise à jour de ses défraiements. Une réponse lui est faite par le DAF.

Le 24.08 Nahil DJEMAA demande les alternatives qui s'offrent à lui dans le cadre de son projet d'études supérieures.

Le 22.08 Frédéric ADAM, Directeur du CSA, donne confirmation pour la mise à disposition des installations pour le test physique du rassemblement du 07.09.

Le 23.08, divers arbitres constatent que leurs désignations pour le 25.08 ont disparu de leur compte FFF. Il semble que ce bug soit résolu rapidement.

Le 25.08 Ahmed BRAHIM annonce son absence au rassemblement.

Le 25.08 Yann BARTHAUX-VALLÉE demande si les matchs arbitrés en adultes sont comptabilisés dans le nombre de matchs qu'il doit réaliser. José lui répond par l'affirmative.

Le 26.08 Thierry Anglade donne une explication à son absence à désignation du 25.08.

Le 26.08 Bernadette DEBRABANDERE, Secrétaire du Rosières Football, exprime plusieurs points qui lui pose questions dans le déroulé du match de son équipe 2 en D1.

Le 26.08 Raphaël DELANDHUY, en qualité de Président de l'UNAF Aube, sollicite la possibilité de projeter un document pour le rassemblement de début de saison.

Le 27.08 Mohamed LACAHL met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 27.08 Éric RAYBAUDI, Président de l'Etoile de Lusigny, relève un bug sur le module compétitions où n'apparaît plus le corps arbitral. La ligue est saisie de ce dysfonctionnement.

### III / INFORMATIONS

#### **1/ LIGUE / CRA**

##### **1.1 LIGUE**

Le service informatique de la ligue communique les codes d'activation de l'adresse LGEF à Rayan ARBAOUI suite à sa demande le 01.08.

Julien LOTTIN, service arbitrage de la LGEF, informe avoir refusé l'inscription d'un candidat à une FIA en raison de son éloignement géographique du club d'appartenance. Il fait savoir par la même occasion que l'attitude de ce candidat était inappropriée.

Les services de la ligue demandent, le 08.08, le transfert du dossier arbitral de Maud BAUER qui s'installe en Bourgogne Franche Comté. Le nécessaire est fait le 21.08.

##### **1.2 CRA**

Le 25.06 Christophe ADAM, CTA, fait parvenir des outils pédagogiques issus du séminaire ERA du 22.06. Il envoie plusieurs supports permettant la mise en place d'une formation continue.

Le 13.08 Yannick DANDRELLE envoie, pour information aux arbitres de district qui officient sur des compétitions de ligue, le règlement d'utilisation des cartons blancs et des remplacements.

Julien LANG demande aux CDA le 14.08 une liste d'arbitres réservistes en futsal.

Le 19.08 Matthieu LOMBARD, DTA, répond à une question en lien avec la tenue des joueurs. Il demande par ailleurs aux CDA la liste des arbitres candidats à l'examen ligue. Frédéric CASTEL lui communique le listing des candidats aubois le 25.08

## **2/ DISTRICT / CDA**

### **2.1 DISTRICT**

Le 25.06 Cédric BOUGÉ informe des dates de congés du médecin validateur des dossiers médicaux. Il rappelle le 28.06, un point important de la procédure d'envoi d'une décision CDA à un arbitre.

Le 01.07 Cédric BOUGÉ met en copie la CDA d'un échange avec le club de l'UFC Aube en lien avec la situation d'un jeune arbitre et son impact avec le statut de l'arbitrage.

Le 02.07 il demande les pièces à mettre au dossier d'un appel formulé par le club du Foyer Barséquanais suite à la non validation d'un jeune arbitre.

Le 16.07 Jean Philippe HASS, Secrétaire Général du District, sollicite l'intervention de la CDA le 05.10 à l'occasion de la matinée de formation et d'informations en lien avec le futur championnat Futsal. Il propose que la CDA siège au sein de la commission Futsal.

Le 26.07 Jean Pierre LEFEBVRE communique le calendrier des championnats adultes du DAF dont la reprise a lieu le 25.08.

Le 30.07 Cédric BOUGÉ demande à la ligue de faire le nécessaire sur le point informatique suite à l'arrivée dans l'Aube d'un arbitre en provenance de l'Yonne. Il demande le 30.07 aux différents utilisateurs du nouveau logiciel de la FFF un retour afin de centraliser les avis à faire remonter à la FFF. Enfin, il sollicite le 01.08, la liste des documents à mettre à jour dans la rubrique arbitrage du site du DAF.

Le 12.08 Aurélien PRIEUR, Président de la Commission des Compétitions, informe des tirages des différentes coupes départementales adultes. Il demande à la CDA une attention particulière à la situation de deux clubs.

Le 19.08 Cédric BOUGÉ met à jour les paramétrages pour les désignations en compétitions jeunes.

Le 21.08 le DAF rappelle à l'ensemble des officiels la procédure de réinitialisation de la FMI en cas de besoin.

Le 21.08 Cédric BOUGÉ questionne sur le déroulement du recyclage des arbitres clubs. José lui précise que les arbitres clubs effectuent leur recyclage à l'occasion du rassemblement des arbitres. Cédric BOUGÉ est souvent sollicité par des arbitres pour les différentes étapes indispensables pour le renouvellement de leur licence. Il fait régulièrement un état des avancées pour la validation des licences des arbitres.

Il échange avec les services de la ligue et écrit aux présidents de clubs le 16.08 afin de les informer des divers motifs retardant la validation des licences de leurs arbitres.

## **2.2 CDA**

Le 30.06 Olivier GOMAS constate que quelques arbitres n'ont toujours pas activé leur adresse mail LGEF. Un rappel va être fait en ce début de saison.

Le 05.07 Frédéric CASTEL propose aux instances du DAF, la nouvelle composition de la CDA.

La CDA envoie une première liste d'observateurs ainsi que son budget prévisionnel pour la saison 2024-2025 pour validation par le CODIR.

Le 17.07 la CDA est informée d'une décision de la commission d'appel. Elle décide que pour tous les dossiers litigieux nécessitant un rattrapage pour la validation d'arbitres, un membre de la CDA réalisera l'observation finale.

Le 19.07 la CDA envoie à la CRA son nouvel organigramme suite aux élections au DAF.

Le 31.07 la CDA est informée de la création d'une filière jeunes arbitres féminines à la FFF.

Le 14.08 Olivier GOMAS fait savoir qu'il sera absent à la première CDA de la saison pour raison familiale et au rassemblement de début de saison pour raison professionnelle.

Le 16.08 la CDA reçoit une invitation à l'AG de l'UNAF du 07.09.24 émanant de son nouveau Président Raphaël DELANDHUY.

La CDA a organisé le 20.08 une séance de travail préparatoire, avec les membres disponibles en cette période estivale, au bon déroulement du rassemblement de début de saison. La CDA remercie Brigitte THIEBAUT pour l'aide apportée.

Le 20.08, la CDA sonde, les arbitres pouvant officier en compétitions jeunes le 31.08 et ceux ayant le potentiel pour postuler à la candidature ligue.

Le 21.08 la FFF communique aux ligues et districts la note réglementaire et disciplinaire mise en place pour cette saison.

Le 21.08 Frédéric CASTEL invite le Président du DAF et les Présidents de commissions au rassemblement des arbitres de début de saison.

La CDA est régulièrement informée des tirages au sort des coupes départementales et des changements (horaires, forfaits, décalage, changement de terrain...) apportés aux compétitions gérées par le DAF.

## **IV / DESIGNATIONS**

Au 25.08.2024 le DAF compte 62 arbitres désignables : 32 adultes, 17 jeunes et 13 ligue.

### **4.1 ADULTES**

Le 26.06 Cédric CUISINIER annonce ne pas renouveler sa licence d'arbitre pour la saison à venir.

Le 30.06 Théo BUNK informe de son retour de mission et se met à la disposition de la CDA.

Le 20.07 Jonathan NOUALHAGUET fait parvenir un CM suite à une absence à désignation de fin de saison dernière.

Le 31.07 Didier CATTIAUX, Secrétaire de l'AS Droupt St Basle dépose une demande d'arbitres officiels pour ses équipes pour la première partie des championnats respectifs.

Le 04.08 José PEREIRA sollicite les JAD désignables afin de pouvoir couvrir le premier tour de la CDF.

Le 13.08 Renaud BOUGÉ signale être en congés jusqu'au 01.09 et ne pas pouvoir saisir ses indisponibilités. Ceci est normal car sa licence n'est pas encore validée.

Le 22.08 Bruno BASLER informe d'une indisponibilité pour le 08.09 qu'il ne peut pas poser sur son portail des officiels.

Le 22.08 Roihim DANIEL demande à officier un dimanche sur deux afin de pouvoir jouer avec son équipe. Il lui appartient, maintenant qu'il est dans la catégorie adulte, de gérer ses indisponibilités sachant qu'il peut toujours officier en jeunes en sus de ses désignations en adultes.

Le 26.08 Jonathan NOUALHAGUET sollicite le retrait d'une désignation pour raison familiale.

Le 26.08 Mohamed LACHAL informe d'une indisponibilité de 3 semaines pour raison professionnelle. José PEREIRA tient à remercier les jeunes arbitres de district qui ont accepté de rendre service en ce début de saison aussi bien en championnat seniors qu'en CDF.

#### **4.2 JEUNES**

Le 04.07 Alice RAYBAUDI signale une indisponibilité jusqu'au 01.09 car elle ne peut la saisir sur son portail des officiels.

Le 01.08 Maxime SYREN signale qu'il ne sera pas disponible les samedis du mois d'août pour raison professionnelle mais qu'il peut être désigné les dimanches. Une mise à jour de ses indisponibilités est faite.

Le 08.08 Blandine MORAIS demande comment agir car elle va s'absenter la saison prochaine. José PEREIRA lui fait une réponse en lien avec sa situation.

Le 13.08 Tom LEROY signale une difficulté d'accès à son application. Il se demande par ailleurs quand son dossier sera validé. José le tient informé de l'évolution de la validation de sa licence.

#### **4.3 OBSERVATIONS - TUTORATS – FOOT DIVERSIFIE**

Le 12.08 Amandine BASLER se met à disposition de la CDA pour accompagner les jeunes stagiaires.

En ce début de saison, les groupes d'observateurs sont reconduits sauf celui des AA pour lequel la CDA recherche une personne pour succéder à Vincent GUICHETEAU.

### **5.1 FORMATION CONTINUE**

La CDA travaille à la mise en place d'une formation continue pour l'ensemble des arbitres du DAF sous une forme ludique.

### **5.2 REFERENT ARBITRES**

La CDA met à la disposition des arbitres un référent unique. Il est instauré un suivi le plus individualisé possible des arbitres stagiaires.

### **5.3 POLE ENTRAINEMENT**

La CDA continue de prospecter afin de labéliser un lieu pouvant accueillir le pôle entraînement.

### **5.4 FIA**

Le 03.07 la CDA est informée de la possibilité de faire une FIA spécifique AA.

Le DAF a reçu le 05.07 des pochettes d'arbitrage pour la formation FIA à venir que Francis CUNY va gérer. A cet effet, il sollicitera, en fonction du nombre d'inscrits, les personnes formées.

## **VI / TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES**

Oualid BELHADI remercie la CDA de la confiance manifestée en l'intégrant dans la nouvelle équipe. Il exprime son envie de travailler dans l'intérêt de ses collègues.

Francis CUNY se dit content de siéger de nouveau en CDA et d'apporter ses compétences à l'ensemble des arbitres du DAF.

La CDA valide la demande de José PEREIRA pour l'organisation de la formation d'arbitre club avant la trêve hivernale.

L'ordre du Jour étant épuisé, le Président de la CDA, Frédéric CASTEL, lève la séance à 22H40

La prochaine réunion, qui aura lieu en visio, est fixée au 01.10.24 ou sur convocation des membres.

***Pour la Commission Départementale de l'Arbitrage,***

***Le Président,***  
***M. Frédéric CASTEL***

***Le Secrétaire,***  
***M. José PEREIRA***

Les décisions de la **Commission Départementale de l'Arbitrage** peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (District) dans un délai de 7 (SEPT) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (<http://district-aube.fff.fr>) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)